



## REPUBLIQUE FRANCAISE

*Canton de Ceton – Arrondissement de Mortagne-au-Perche  
Val-au-Perche réunit les communes historiques de Gémages, L'Hermitière,  
Mâle, La Rouge, Saint-Agnan-sur-Erre et Le Theil-sur-Huisne*

### Aux membres du Conseil municipal de Val-au-Perche

### CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Val-au-Perche se réunira à la mairie (Salle du Conseil municipal située au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie - 5, place de la Mairie), le mardi 9 avril 2024 à 20 h.

#### Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 12 mars 2024
3. Finances :
  - 3.1. Approbation des comptes financiers uniques 2023 :
    - 3.1.1. Budget principal de la Commune,
    - 3.1.2. Budget annexe « Assainissement de Le Theil/La Rouge/Mâle »,
    - 3.1.3. Budget annexe « Station-service »,
    - 3.1.4. Budget annexe « Lotissement du Cormier »,
    - 3.1.5. Budget annexe « Commerces ».
  - 3.2. Affectation des résultats 2023 :
    - 3.2.1. Budget principal de la Commune,
    - 3.2.2. Budget annexe « Assainissement de Le Theil/La Rouge/Mâle »,
    - 3.2.3. Budget annexe « Station-service »,
    - 3.2.4. Budget annexe « Lotissement du Cormier »,
    - 3.2.5. Budget annexe « Commerces ».
  - 3.3. Vote des budgets primitifs 2024 :
    - 3.3.1. Budget principal de la Commune,
    - 3.3.2. Budget annexe « Assainissement Le Theil/La Rouge/Mâle »,
    - 3.3.3. Budget annexe « Station-service »,
    - 3.3.4. Budget annexe « Lotissement du Cormier »,
    - 3.3.5. Budget annexe « Commerces »,
  - 3.4. Fiscalité : vote des taux des 3 taxes,
  - 3.5. Actualisation des autorisations de programme,
  - 3.6. Modification de la subvention d'équipement pour les travaux de rénovation du cinéma « Le Saint Louis » réalisés par le Foyer Theillois,
  - 3.7. Subventions d'équilibre à verser au budget principal du CCAS, au budget annexe « Résidence Autonomie » et au budget annexe « Commerces »,
  - 3.8. Avance du budget principal aux budgets annexes « Commerces » et « Lotissement du Cormier »,

.../...

- 3.9. Vote des subventions aux associations,
- 3.10. Avenant à l'acte constitutif du groupement de commande pour l'achat d'énergies avec le Territoire d'Énergie Orne (TE 61).
4. **Patrimoine :**
- 4.1. Modification de la délibération en date du 19 décembre 2023 pour la vente de terrain 29 avenue des Loges.
5. **Personnel :**
- 5.1. Création et suppression de poste suite à avancement de grade.
6. **Travaux :**
- 6.1. Avenant n° 1 au marché public pour les missions de contrôle technique et de sécurité et protection de la santé avec la société QUALI CONSULT pour les travaux de réaménagement de la mairie et extension avec réaménagement de la salle polyvalente,
- 6.2. Choix de l'entreprise pour les travaux de réfection de la toiture de La Poste
- 6.3. Attribution des marchés pour les travaux de la Mairie et de la salle polyvalente Jean Beaudoux.
7. **Gouvernance :**
- 7.1. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal.
8. **Informations diverses :**
- 8.1. Modification des horaires d'ouverture du bureau de Poste du Theil.
9. **Questions diverses**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Val-au-Perche, le 3 avril 2024

Le Maire,

Sébastien THIROUARD

